



International
Trade
Centre



Mise en œuvre de l'Accord de Facilitation des Echanges en Afrique

4th AAEC SWC & Exhibition, Brazzaville, 5-7 octobre 2015



90 pays doivent encore ratifier l'AFE pour que l'Accord entre en vigueur

La Convention de Vienne	La processus spécifique à l' AFE	Statut
Adoption du texte	La décision ministérielle de Bali a conduit à un consensus (accord)	✓ Déc. 2013
Authentification du texte	Toilettage Juridique Adoption d'un protocole d'amendement	✓ Juillet 2014 ✓ Nov. 2014
L'expression du consentement	<ul style="list-style-type: none"> Ratification interne et communication d'admission, entrée en vigueur après une admission par les 2/3 des membres (i.e. 161) 	⌚

16 pays Africains ont notifiés leurs mesures de catégorie A, 3 seulement ont ratifié l'AFE

~35% des pays Africains membres de l'OMC ont notifié leur catégorie A

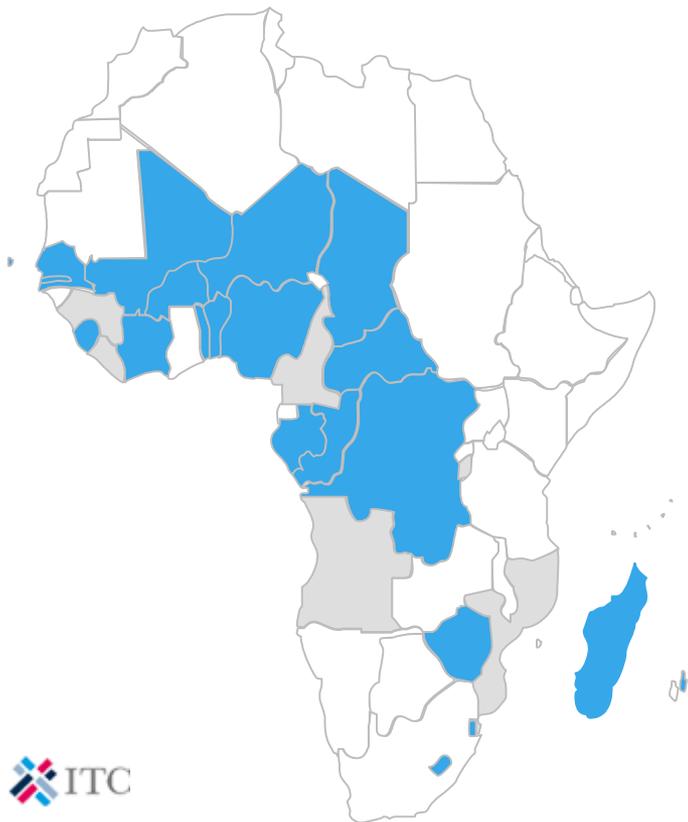
	Botswana		Morocco
	Burundi		Nigeria
	Congo		Rwanda
	Cote d'Ivoire		Senegal
	Egypt		Seychelles
	Gabon		Tunisia
	Kenya		Uganda
	Mauritius		Tanzania

~5% seulement ont ratifié le protocole d'amendement

	Botswana
	Mauritius
	Niger

Le CCI a accompagné 21 pays dans leur processus de catégorisation

Cartographie des interventions du CCI

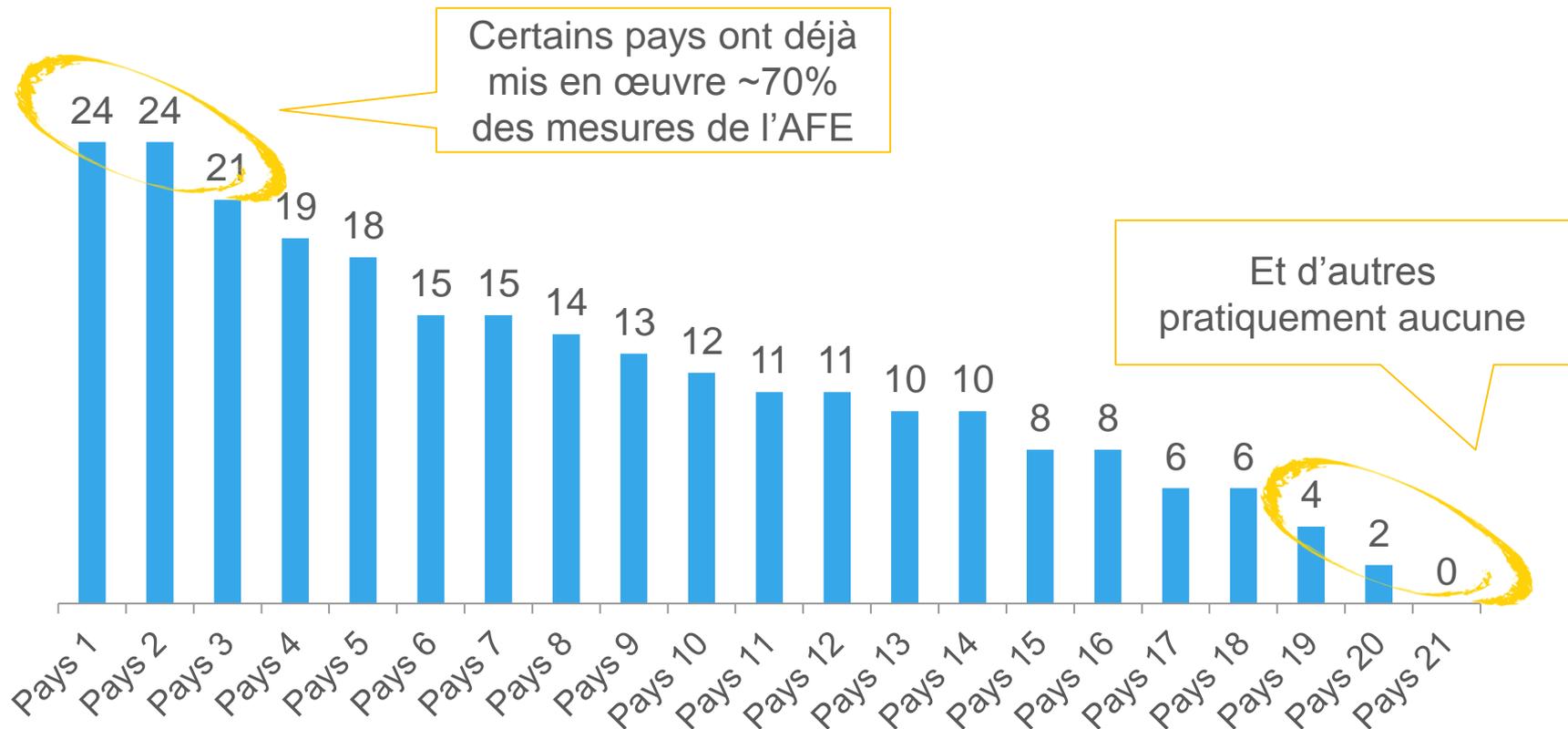


Liste des pays accompagnés

<u>Benin</u>	<u>Mali</u>
<u>Burkina Faso</u>	<u>Mauritius</u>
<u>Cabo Verde</u>	<u>Niger</u>
<u>RCA</u>	<u>Nigeria</u>
<u>Chad</u>	<u>Senegal</u>
<u>Congo</u>	<u>Sierra Leone</u>
<u>Cote d'Ivoire</u>	<u>Swaziland</u>
<u>RDC</u>	<u>Togo</u>
<u>Gabon</u>	<u>Madagascar</u>
<u>Gambia</u>	<u>Mozambique</u>
<u>Lesotho</u>	

Les niveaux de mise en œuvre de l'AFE varient très fortement sur le continent

Nombres de mesures de catégorie A pour chacun des pays assisté par le CCI



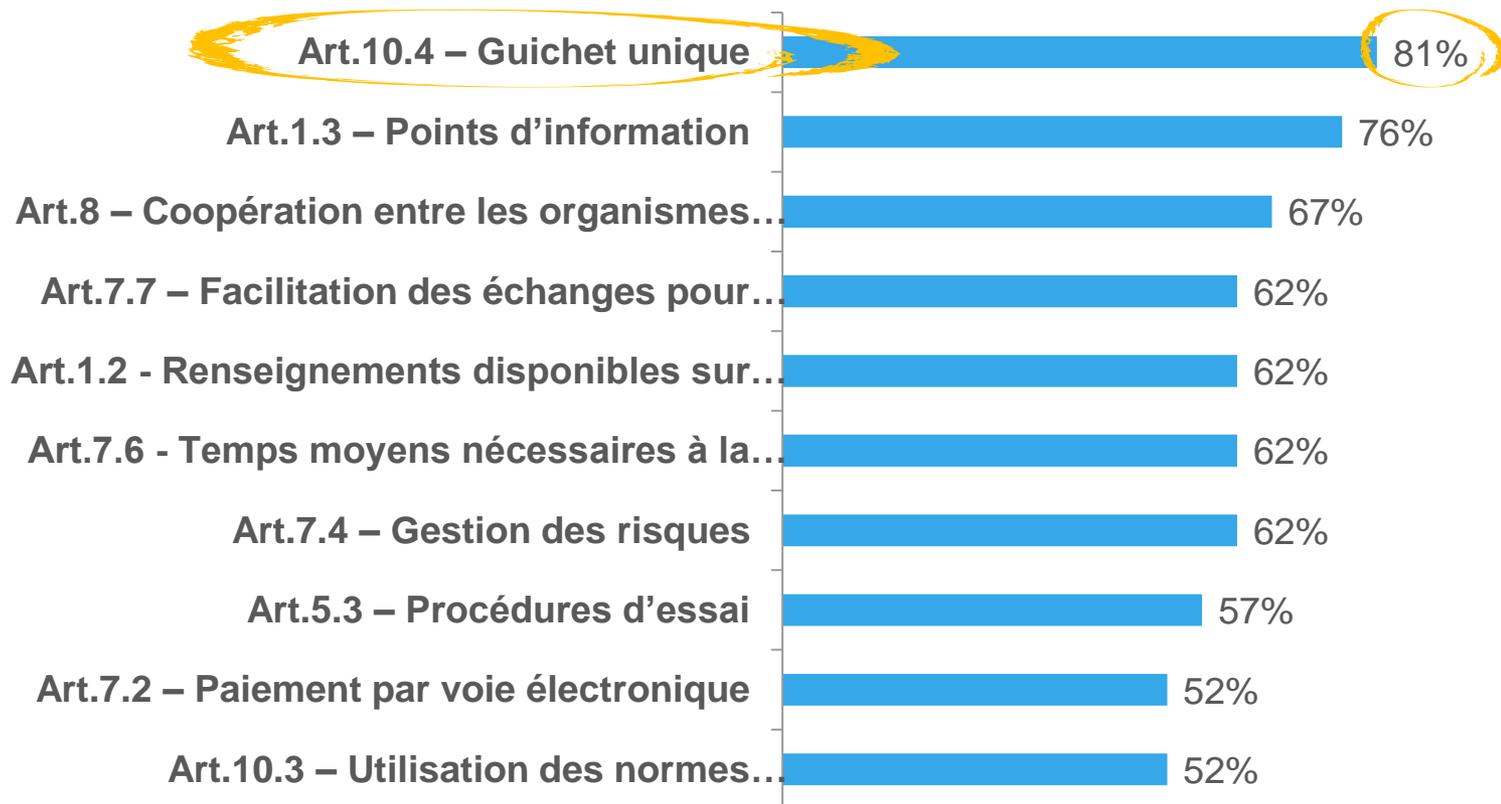
~10 mesures sont catégorisées en A dans plus de la moitié des pays accompagnés

% de pays ayant notifié en catégorie A les mesures ci-dessous

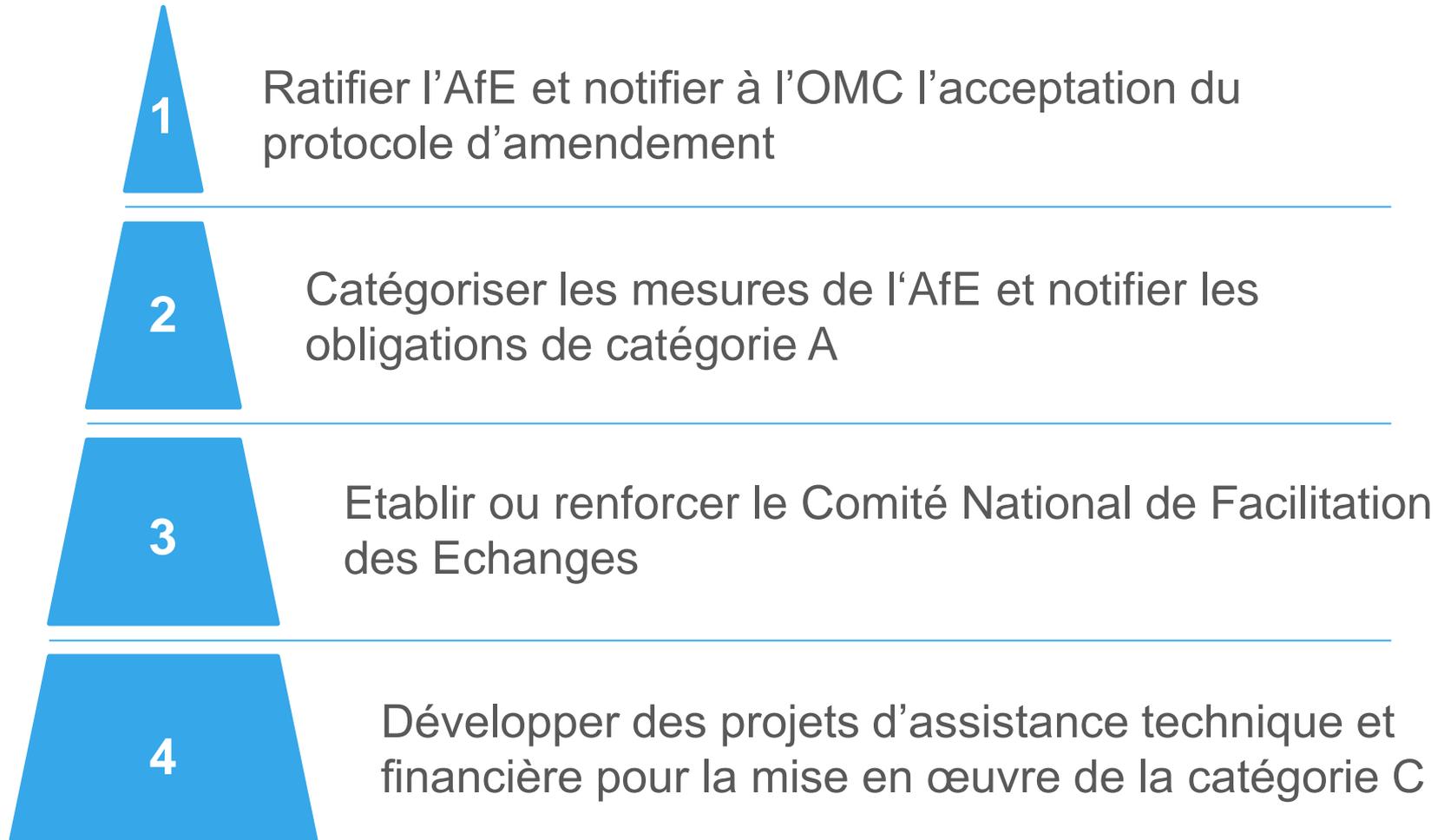


Mesures les plus fréquemment catégorisés en C dans les pays accompagnés par le CCI

Mesures les plus fréquemment catégorisés en C dans les pays accompagnés par le CCI



4 priorités pour aller de l'avant



Et plusieurs facteurs clés de succès pour la mise en œuvre de l'AFE

Coordination inter-agences

Etablir des mécanismes de coordination efficace pour que toutes les agences aux collaborent efficacement

Dialogue public-privé

Favoriser la coordination et la coopération entre les entreprises et les agences gouvernementales

Intégration des PME

Les PME rencontrent proportionnellement plus de barrières au et leurs intérêts doivent spécifiquement être prise en compte

Approche régionale

Identifier les opportunités pour une approche coordonnées de la mise en œuvre de l'AFE dans les CERs

Renforcer la coordination aux frontières



Une frontière est un réseau dont la performance dépend du maillon le plus faible

Des systèmes aux frontières insuffisamment collaboratifs

Les agences aux frontières travaillent trop souvent en silo

- Peu de mécanismes institutionnels permettant la coordination

Les agences n'ont pas réalisés les mêmes efforts de modernisation

- La douane est souvent en avance en matière de FdE

Le secteur privé est peu mobilisé dans les projets de réformes

Plusieurs axes de coordination doivent être développés

Entre les ministères et les agences

- e.g. renforcer les ministères des finances / agriculture sur l'AFE

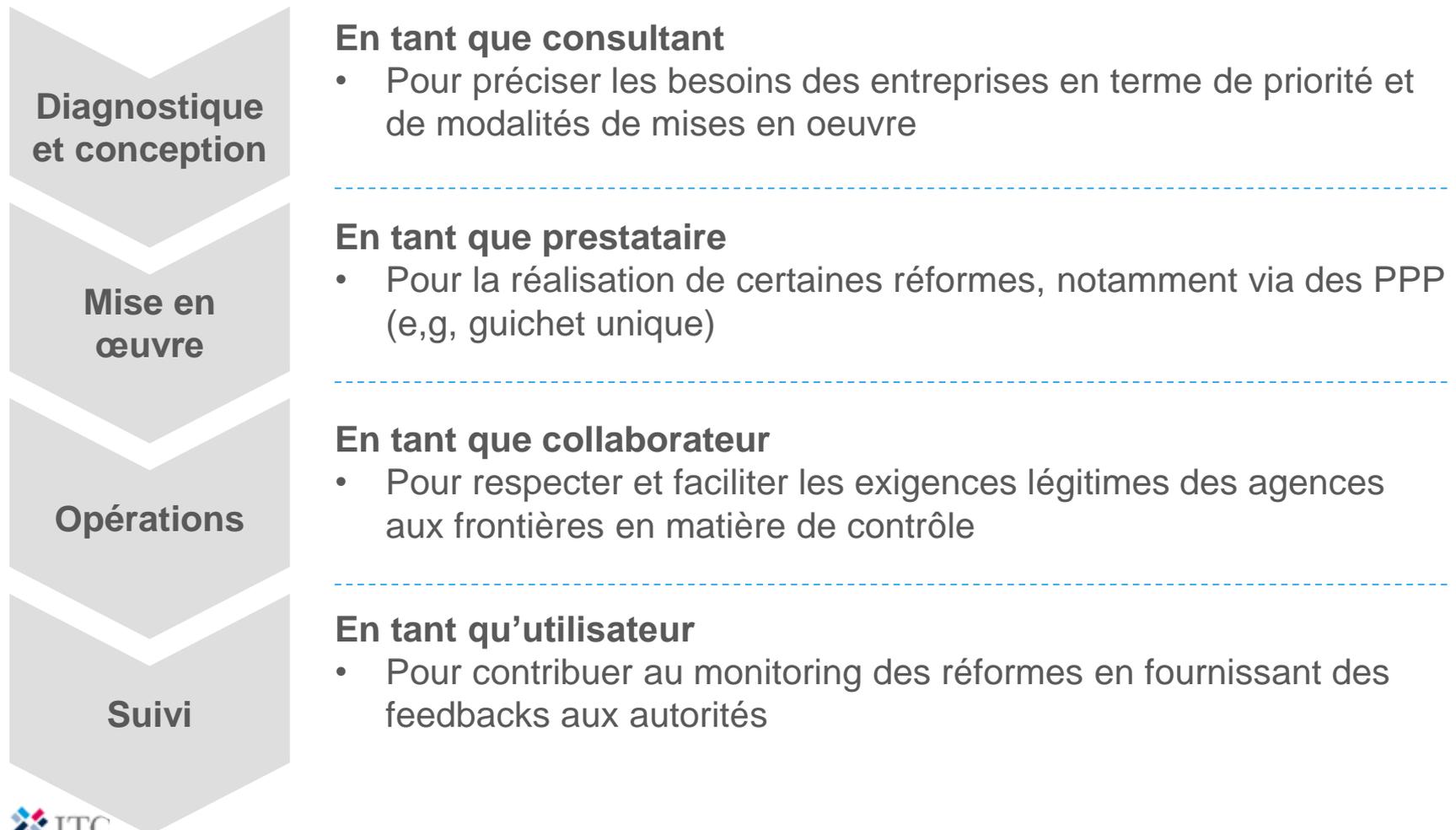
Entre les agences aux frontières

- Afin de garantir un meilleur alignement des formalités

Entre les secteurs public et privé

- Pour que les réformes renforcent la compétitivité des entreprises

Mobiliser le secteur privé à chaque étape de l'élaboration des politiques publiques



Une approche régionale coordonnée permet de maximiser les bénéfices de l'AFE

Le pouvoir réglementaire est transféré au niveau régional

- Législations nationales conditionnées par une intervention régionale préalable
- Exemples: Codes des douanes UEMOA ou CEDEAO

L'harmonisation des pratiques et des régulations est nécessaire

- Des approches nationales isolées seraient contre-productive
- Exemple: Coordination des agences aux frontières

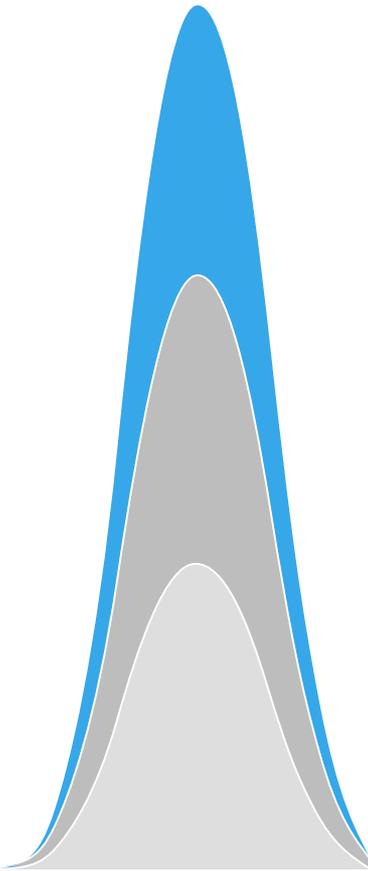
Des économies d'échelles peuvent être réalisées

- Publication sur internet, entrepôts pour marchandises périssables

Seule une approche synchronisée / coordonnée au niveau régional permet de maximiser les bénéfices de l'AFE pour les entreprises

- La performance de la *supply chain* = performance du maillon le plus faible

3 niveaux d'interventions régionales peuvent être considérés



Mise en œuvre régionale

- OIER prend en charge la mise en œuvre de certaines mesures en lieu et place des Etats Membres (e.g. publication internet, PI)
-

Coordination régionale

- OIER soumet des recommandations sur les modalités de mise en œuvre et s'assure de leur exécution synchronisées
-

Harmonisation régionale

- OIER soumet des recommandations sur les modalités de mise en œuvre des mesures mais chaque Etat Membre décide individuellement du séquençement et du timing d'exécution

La Facilitation des Echanges selon l'ITC

Améliorer la
compétitivité des PME grâce à la mise
en œuvre de l' Accord sur la Facilitation des échanges

Programmation
des
engagements
vis-à-vis de
l'AFE

Renforcer la
coordination
inter-agences et
la participation
des PME au
DPP

Améliorer la
transparence et
l'accessibilité de
l'information
commerciale

Renforcer
l'efficacité des
procédures aux
frontières

Renforcer la
capacités des
PME à passer
les frontières



Encourager le dialogue public-privé dans la formulation des politiques publiques



Collaborer avec les principaux acteurs, publics et privés, de la FDE



Promouvoir et approfondir les processus d'intégration régionaux



Favoriser une approche holistique de renforcement de la compétitivité pays

Merci pour votre attention